

DGARNE - (ex-DGRNE) :

Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région Wallonne.

La DGRNE a pour mission fondamentale de contribuer à l'amélioration de l'environnement en Région wallonne et de participer ainsi au Développement durable . Cela implique de :

- *gérer le patrimoine naturel et promouvoir l'utilisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable ;*
- *prévenir les pollutions et détériorations potentielles ou limiter leurs probabilités d'occurrence ;*
- *réduire les nuisances des pollutions et détériorations existantes ;*
- *détecter et gérer les accidents environnementaux.*

Il s'agit en effet de préserver, voire d'améliorer, la qualité environnementale des milieux que sont l'air, l'eau, la forêt, la nature et le sol et de les protéger contre les risques de natures chimique, biologique et physique (bruit, ondes) générés par les activités humaines.

*En 2008, la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement a fusionné avec la Direction générale de l'Agriculture. Il faut donc dorénavant dire **DGARNE**, pour Direction générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.*

Plus d'infos sur : <http://environnement.wallonie.be/>

La DGARNE gère un important centre de documentation et met à disposition du public des documents techniques et d'informations, ainsi que des ouvrages à caractère pédagogique.

Publications de la DGRNE téléchargeables

*Vous pouvez trouver la liste des publications téléchargeables dont certaines ne seront plus éditées sur le site : <http://environnement.wallonie.be/> > Accueil > Administration > Brochures et publications DGRNE > **Publications de la DGRNE téléchargeables***

DGARNE Adresse : Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 - JAMBES

Tel. : 081/33 50 50 - 081/33 51 09 - Fax : 081/33 51 22